

NOM : _____ Prénom : _____

SEXE : FEMME HOMME Année de naissance : _____

Téléphone (portable/ fixe) : _____

Adresse courriel : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Club : _____ N° licence FFA (si licencié.e.) : _____

Conditions de participation : les courses sont ouvertes aux licencié.e.s FFA ainsi qu'aux non licencié.e.s FFA remplissant les conditions minimales d'âge. Les coureur.euse.s doivent fournir à l'inscription :

- 1/ soit une photocopie de leur licence FFA « compétition » de la saison en cours ;
- 2/ soit une photocopie de leur licence sportive de la saison en cours faisant apparaître que le sportif est détenteur d'un certificat médical **de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou du sport en compétition** ;
- 3/ soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an le jour de la course.

Epreuves et tarifs :

- Trail découverte (9 km) – 10 € jusqu'au 27/06 puis 12 € (né.e.s en 2003 ou avant)
- Trail de l'été (18 km) – 18 € jusqu'au 27/06 puis 20 € (né.e.s en 2001 ou avant)
- Course Benjamin.e.s/Minimes (2 km) – Gratuit (né.e.s entre 2004 et 2007)
- Kid cross Ecole d'Athlé et Poussin.e.s (8min) – Gratuit (né.e.s entre 2008 et 2012)

Départ et arrivée : centre de loisirs du plateau de Chenôve**Accès** : depuis Chenôve par la rue Paul Bert ; depuis Dijon par la rue Saint Vincent de Paul**Pièces à joindre à ce bulletin d'inscription :**

- Copie de la licence ou certificat médical (voir « Conditions de participation »)
- Chèque d'inscription à l'ordre de l'AC Chenôve

Dossier d'inscription à envoyer à :**AC CHENÔVE – TRAIL DE L'ETE – MAISON DES SPORTS – 15 RUE DE MARSANNAY 21300 CHENÔVE****Mentions complémentaires :**

J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve notamment que :

- une lampe frontale est obligatoire pour le Trail de l'été (18 km) ;
- l'organisateur a souscrit une assurance en Responsabilité Civile et que chaque athlète qui le souhaite doit contracter auprès de son assureur une couverture individuelle.

Pour les athlètes mineurs, le représentant légal qui signe ce bulletin autorise son enfant à participer à la course jeune de la manifestation.

A _____, le _____ Signature